

Infos d'Automne



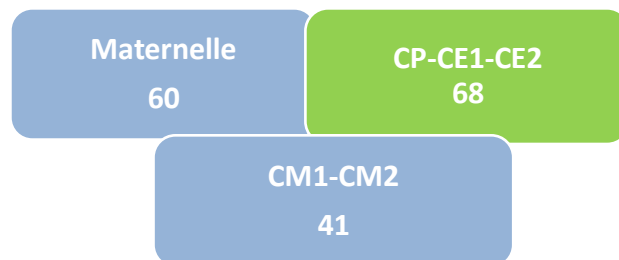
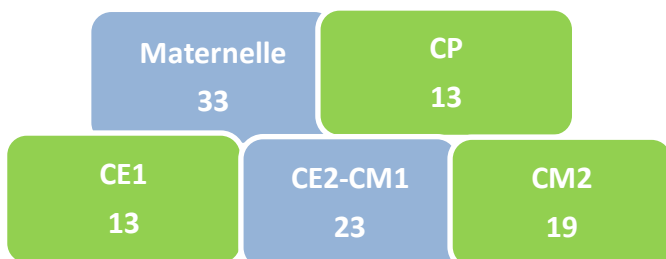
RENTREE SCOLAIRE 2021

Autretot/Hautot-le-Vatois

**Veauville-les-Baons/Hautot- St-Sulpice/
Etoutteville**

101 élèves répartis sur 5 classes

169 élèves répartis sur 8 classes



Veauville-les-Baons : mise en place d'un self à la cantine



Les enfants de maternelle sont servis à l'assiette et les enfants du CP au CM2 ont accès au self avec un badge individuel :

- 2 entrées au choix
- 1 plat unique et son accompagnement
- 2 fromages au choix
- 2 desserts au choix

Chaque enfant se déplace avec son plateau en respectant les groupes de classes.

Les enfants mangent à leur rythme et débarrassent ensuite leur plateau sans oublier le tri sélectif.

Depuis septembre et jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'équipe pédagogique est renforcée par une personne effectuant un contrat de service civique (30h/semaine). Diplômée d'un CAP service à la personne, elle a un bon contact avec les enfants et apporte une aide précieuse lors de ses interventions dans les différentes classes.

Autretot : la classe des petits & moyens de maternelle a été repeinte cet été



Les élèves de maternelle et d'élémentaire avaient repris l'école dans les mêmes conditions qu'avant les grandes vacances, avec le masque et le lavage fréquent des mains.

La situation sanitaire au 4 octobre a permis l'allègement du protocole : plus de masque pour les élèves, ouf !

A la cantine, les tables de six élèves ont été reconstituées et la salle du Mille Club n'est plus « envahie » chaque midi.

Il y a 101 élèves répartis sur cinq classes, ce qui confirme la baisse générale des effectifs sur le département. Il sera extrêmement difficile de garder cinq classes à la rentrée prochaine.

Côté équipe pédagogique, deux enseignantes en première année post concours prennent en charge les CE1 en alternance.

Les séances de sport sont enrichies par l'intervention du Club d'Athlétisme Cauchois d'Yvetot plusieurs heures par semaine : le financement a été pris en charge par la Mairie après demande de l'équipe enseignante.



Côté informatique, l'école est équipée en 4G depuis début octobre afin d'avoir un débit internet indispensable pour certains enseignements et pour la direction.

Cet abonnement sera maintenu jusqu'à la mise à disposition de la fibre.



Recensement de la population en 2022 :

Du **20 janvier au 19 février 2022**, nous vous informons qu'un agent recenseur passera vous rendre visite. En cas d'absence, il déposera le questionnaire dans votre boîte aux lettres.

Merci de privilégier une réponse via internet.

Le marché :

Nous vous rappelons que nos sympathiques commerçants vous attendent un jeudi sur deux devant la Mairie à Autretot.

Vous trouverez un grand choix de fromages et produits laitiers au camion de M. Eudier, le boulanger bio, M. Osmont, avec des pains de grande qualité et de la pâtisserie, les produits frais de la Ferme du Petit Perret (viande, charcuterie, beurre, crème...), des jeunes maraîchers avec de superbes légumes fraîchement cueillis, l'épicerie d'Angélique (produits salés, sucrés de la région ainsi que des boissons artisanales locales), les saucissons de Clémence, les bons crus d'Olivier et les savons et crèmes naturels d'Arnaud du Jardin des senteurs.

Virginie vous propose un grand choix de produits en vrac : acheter juste ce dont on a besoin, supprimer un grand nombre d'emballages, diminuer ses déchets, bref que des bonnes raisons de venir à son camion ! Même si vous avez oublié vos boîtes, elle vous servira dans des sachets en papier.

Prochains marchés : 11 novembre, 25 novembre, 9 décembre



Colis de Noël : concerne les personnes ayant 68 ans et + au 01/01/2021

Vous êtes invités à venir en mairie retirer votre bon d'un montant de 25 € par personne.

Les bons seront à récupérer en mairie à partir du 6 décembre 2021 :

* En mairie d'Autretot pour les Autretotais aux permanences suivantes :

Le mardi 7 décembre de 16h00 à 18h00

Le mercredi 8 décembre de 14h00 à 16h00

Le vendredi 10 décembre de 16h00 à 18h00

* En mairie de Veauville-les-Baons pour les Veauvillais aux permanences suivantes :

Le lundi 6 décembre de 14h00 à 16h00

Le mercredi 8 décembre de 16h00 à 18h00

Le vendredi 10 décembre de 10h00 à 12h00

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, merci de contacter la mairie du lieu de domicile au 02 35 95 02 78 (Autretot) ou 02 35 95 11 10 (Veauville-les-Baons) pour demander le bon choisi. Nous le déposerons dans votre boîte aux lettres.



Travaux réalisés ou en cours :

Secteur Autretot :

* Voirie dans l'Allée des Tisserands.

* Réhabilitation d'un logement communal au Presbytère qui sera proposé à la location.

Secteur Veauville :

* Une porte coupe feu sera installée, pendant les vacances de la Toussaint, dans les sanitaires de la moyenne section.

* Géo localisation de tout l'éclairage public afin de garantir l'entretien et le dépannage.

* Modification de la jonction de la route du Moulin et de Houdetot pour améliorer la circulation.

* Mise en place d'un nouvel éclairage extérieur à l'église pour réduire la consommation électrique et améliorer la mise en valeur de l'édifice. Les cloches ont été réparées avec un peu de retard dû à la difficulté de trouver les pièces et au manque de disponibilité de l'entreprise.

Impôts locaux :

Lors de la création de la commune nouvelle, les élus se sont engagés à maîtriser les taux des impôts locaux.

Le taux de la taxe foncière mentionné sur les avis 2021, plus élevé par rapport à 2020 est la conséquence de l'addition du taux communal (10,43%) à celui du département (25,36%) soit 35,79% au total. Cette situation résulte de la réforme de la taxe d'habitation qui entraîne en 2021 un transfert de la fiscalité du département vers les communes afin de compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation.

La 17^{ème} Foire à Tout :



Le Comité des Fêtes remercie l'ensemble des participants, exposants et bénévoles. Cette année, plusieurs animations se sont déroulées tout au long de la journée : l'orgue de barbarie, la vente de barbe à papa, la venue de Bugs Bunny.



Le Comité de Jumelage avec la Belgique :

Sur proposition des amis de Deigné, un hommage en l'honneur de Georges Huguette et Charles Duchesne a été organisé. Deux plaques commémoratives sur la Charreterie ont été dévoilées le 19 septembre ainsi qu'une sculpture en bois déposée sur la tombe de Charles.

